

Commune d'Esneux



Place Jean d'Ardenne, 1
4130 ESNEUX
 04/380.93.20 - Fax : 04/380.22.93

AVIS

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES N°1 POUR L'EXERCICE 2023 SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

La Bourgmestre de la Commune d'Esneux porte à la connaissance des habitants, qu'en application de l'article L1313-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, les modifications budgétaires n°1 des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2023, arrêtées par le Conseil communal en sa séance du 22 juin 2023, seront déposées, à partir du 16 août 2023 et pour une durée minimum de 10 jours, à l'inspection du public, à la Maison communale, où tout habitant pourra en prendre connaissance sans déplacement.



Esneux, le 14 août 2023
La Bourgmestre,
Laura Iker,